



RECU EN PREFECTURE

Le 09 avril 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210331-D00637710-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 mars 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 24 mars 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence : Mme Elise AEBISCHER, Mme Anne BENEDETTO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : Mme Christine WERTHE

Étaient absents : M. Philippe CREMER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR

Procurations de vote : Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Anthony POULIN, Mme Julie CHETTOUH à Mme Carine MICHEL, M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI, M. Cyril DEVESA à M. Benoît CYPRIANI, Mme Marie ETEVENARD à Mme Claudine CAULET, Mme Lorine GAGLIOLO à M. François BOUSSO, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, Mme Valérie HALLER à M. Nathan SOURISSEAU, M. Damien HUGUET à M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie LAMBERT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Ludovic FAGAUT, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Thierry PETAMENT à Mme Christine WERTHE, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Yannick POUJET à Mme Frédérique BAEHR, Mme Françoise PRESSE à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Carine MICHEL, Mme Juliette SORLIN à M. Abdel GHEZALI, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Myriam LEMERCIER, Mme Sylvie WANLIN à Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN.

OBJET : 5. Projet Obépine - Suivi du virus SARS-Cov2 dans les eaux usées - Signature de la Charte de participation au réseau Obépine

Délibération n° 2021/006377

Projet Obépine
Suivi du virus SARS-Cov2 dans les eaux usées
Signature de la Charte de participation au réseau Obépine

Rapporteur : M. Gilles SPICHER, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 4	18/03/2021	Favorable unanime

Résumé :

La Ville de Besançon est sollicitée par le réseau Obépine (Observatoire épidémiologique dans les eaux usées) pour faire partie des villes sentinelles où est surveillée la présence du SARS-Cov2 dans les eaux usées.

L'enjeu est la lutte contre l'épidémie de Covid 19 en analysant la circulation du virus sur le territoire national (et local) par un plan de surveillance du virus dans les eaux usées. Les données statistiques confrontées aux données épidémiologiques permettront d'anticiper la dynamique épidémique et ainsi adapter au plus tôt les plans d'actions.

En effet, les données épidémiologiques de suivi ne reflètent qu'en partie la dynamique de l'épidémie (personnes asymptomatiques, nombre de tests réalisés dépendant des dynamiques temporelles). Le virus est actif bien avant l'apparition des signes (quand ils apparaissent). Le SARS-Cov2 est présent dans le tube digestif et ce, très vite après l'infection. La quantification du génome viral dans les eaux usées permet d'anticiper l'épidémie dans les populations.

Le programme Obépine, créé en avril 2020, est un réseau de chercheurs, opérateurs, collectivités locales, agence de l'eau, laboratoires experts dont les actions sont coordonnées au sein d'un comité interministériel.

Ce projet s'articule avec la démarche initiée par le laboratoire d'hygiène et le laboratoire de virologie du CHU, en lien avec le collectif de santé publique local Covid. Un prélèvement par semaine à la station d'épuration de Besançon a été réalisé depuis mars 2020, avec la collaboration étroite du Département Eau et Assainissement de GBM. Les modalités d'analyses de ces prélèvements vont être étudiées en collaboration avec la Sorbonne (Obépine) qui a acquis une expertise technique pointue en ce domaine, ce qui permettra de renforcer la technicité locale.

L'objectif d'Obépine est de recueillir des données de la charge virale dans les eaux usées de 150 stations d'épuration sentinelles sur le territoire français et d'analyser ces données dans le cadre d'un suivi épidémiologique intégré, local et national.

La réussite du projet Obépine passe par l'implication des collectivités territoriales en charge des stations d'épuration des eaux usées, des opérateurs qui en assurent le suivi et des laboratoires qui analysent les échantillons. Il convient de réaliser 2 analyses hebdomadaires effectuées dans un laboratoire conventionné par Obépine grâce à un protocole validé qui permettra d'établir une analyse croisée à l'échelle nationale. Les prélèvements des eaux usées se font en entrée de station d'épuration.

Ainsi, seront réalisées 2 analyses hebdomadaires en entrée de station de Port Douvot. Il est précisé que la station d'épuration de Besançon recueille les eaux usées de la commune de Besançon (représentant environ 80 % de la charge entrante) et d'une vingtaine d'autres communes.

Obépine se charge de la validation technique des résultats transmis par les laboratoires et de la mise en contexte des données. Ces données seront accessibles via une plateforme informatique sécurisée du Ministère des Solidarités et de la Santé. Cette plateforme sera ouverte aux différents acteurs du projet comme les collectivités, les préfetures, les ARS. Pour le moment, cette plateforme est en phase de test et les accès seront communiqués dès la phase de sécurisation du système actée. Les informations étant confidentielles, les collectivités n'auront accès qu'aux données les concernant. Obépine envoie un rapport hebdomadaire des résultats à la collectivité.

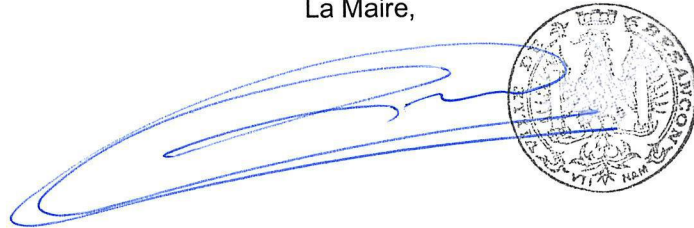
Pour ce qui est de la communication auprès du grand public, les données de Besançon sur l'indicateur de présence du SARS-Cov2 incluant tous les variants sont publiées sous forme de graphiques via le lien suivant : <https://www.reseau-obepine.fr/donnees-ouvertes/>

Le financement est intégralement pris en charge via le réseau Obépine. Au niveau de la communication, aucune donnée brute ne sera diffusée et les données validées seront diffusées avec l'accord de la collectivité. Une charte de participation est proposée à la collectivité.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- autorise Mme la Maire à signer la convention de participation au projet Obépine,
- autorise Mme la Maire à signer tous les documents relatifs au projet Obépine.

Pour extrait conforme,
La Maire,

The image shows a handwritten signature in blue ink, which is a cursive script, extending from the left towards the right. To the right of the signature is the official circular seal of the Mayor of Besançon. The seal features a central emblem with a crown and two figures, surrounded by the text 'MAYOR OF BESANCON' and '1830'.

Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Charte de confidentialité sur les données issues du réseau Obépine

COVID-19 : suivre l'épidémie dans nos eaux usées pour mieux protéger nos populations

Le suivi de l'épidémie de COVID-19 – liée au virus SARS-CoV2 - est encore trop souvent limité à des données épidémiologiques recueillies chez les patients. Ces éléments sont essentiels mais ils ne reflètent qu'imparfaitement la dynamique de l'épidémie dans la population : en effet, la majorité des personnes infectées amplifient le virus et le transmettent, mais elles ne sont pas systématiquement identifiées car, pour beaucoup, les formes d'infection sont asymptomatiques ou peu symptomatiques. Par ailleurs, le virus est activement transmis plusieurs jours avant l'apparition des signes cliniques, quand ils apparaissent. Enfin, il est vraisemblable que de nombreuses personnes présentant des signes évocateurs de COVID-19 ne suivent pas l'intégralité des démarches requises à la recherche du virus.

Bien que le SARS-CoV2 soit un virus respiratoire, il peut être présent en grandes quantités dans le tube digestif et être excrété dans les selles — pendant plusieurs semaines parfois — et ce très vite après l'infection. Cette particularité a permis aux équipes du réseau Obépine, pour la première fois au monde, de démontrer que la quantification du génome viral dans les eaux usées permet d'anticiper la dynamique de l'épidémie dans les populations, une étude conduite sur des stations d'épuration parisiennes. D'autres équipes, en Espagne et en Italie notamment, ont confirmé que la présence du virus dans les eaux usées pouvait précéder de plusieurs semaines la détection de cas de COVID-19 dans la population.

La quantification du SARS-CoV2 dans les eaux usées est soutenue par l'Académie des technologies, l'Académie des Sciences et l'Académie Nationale de Médecine. Cette approche se met actuellement en place dans de nombreux pays occidentaux.

Obépine : impliquer tous les acteurs pour traquer l'épidémie sur le territoire national via l'analyse des eaux usées

Le réseau Obépine a été créé en avril 2020 par des chercheurs et des enseignants-chercheurs afin de définir un plan de lutte intégré contre l'épidémie de COVID-19 s'appuyant sur l'analyse des eaux usées. Ce réseau fait intervenir aujourd'hui des opérateurs publics et privés (Veolia, Suez, SIAAP, Saur...), des collectivités territoriales, des Agences de l'eau et des laboratoires experts dans une volonté commune d'exploiter les eaux usées pour analyser la circulation du SARS-CoV2 sur le territoire national.

Soutenues par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, les actions d'Obépine sont désormais coordonnées à l'échelle nationale au sein d'un comité interministériel qui réunit également des représentants du Ministère des Solidarités et de la Santé, du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de la Transition Écologique.

Quels objectifs ?

Obépine a reçu pour mission de déployer un « Réseau Sentinelles » national. Une première phase de modélisation a permis d'identifier – à partir des caractéristiques de plus de 20 000 stations d'épuration réparties sur notre territoire – un panel d'environ 150 stations choisies en raison de caractéristiques particulières (taille, localisation, bassin versant, nature des effluents, zone touristique éventuelle...). Nous souhaitons recueillir les données de charge virale SARS-CoV2 dans les eaux usées de ces 150 stations et analyser ces données dans le cadre d'un suivi épidémiologique intégré, local et national. Comme pour tout sondage, ces 150 stations représentent un « panel représentatif » que nous devons confirmer. C'est pourquoi, nous avons associé pour chacune des 150 stations « **sentinelles** », 10 stations « filles » que nous pourrions analyser secondairement si une station sentinelle se révélait positive. Ce réseau, de base, pourra être augmenté par des collectivités souhaitant, sur fond propre, participer à l'élargissement du réseau

Quelle organisation ?

Nous souhaitons impliquer au plus près les collectivités en charge des STEU (Station de Traitement des Eaux Usées), les opérateurs qui en assurent le suivi et les laboratoires qui effectueront les analyses.

La contribution au réseau des collectivités autour de chaque STEU entrant dans le réseau est un acte important pour analyser l'épidémie à SARS-CoV2 et un moyen potentiellement déterminant pour lutter contre la dissémination du virus, notamment en prévision d'une période automno-hivernale qui pourrait, on le pressent déjà, marquer un rebond de la circulation virale.

- **Production des données** : en collaboration avec le gestionnaire de la station, nous nous proposons de travailler à un dispositif d'analyse au long cours des eaux usées intégrant des données régulières sur une période assez longue conduites dans un laboratoire d'analyse conventionné par Obépine (la convention vise à garantir la production des données dans le cadre de protocoles validés par des Essais Inter-Laboratoires, ce qui permettra

d'établir une analyse croisée de l'ensemble des données produites à l'échelle nationale et une meilleure interprétation des résultats : la contextualisation¹).

Analyse des résultats : les résultats seront transmis par le laboratoire d'analyses à Obépine qui se chargera de leur validation technique et de leur mise en contexte sur une plateforme informatique sécurisée du réseau Obépine, une étape clef qui s'inscrira – si nécessaire - dans le cadre d'un échange avec les opérateurs et les laboratoires ayant fait les analyses. Les données validées et contextualisées par Obépine seront transmises aux organismes qui auront commandité les analyses. Les données contextualisées seront également déposées sur une plateforme informatique sécurisée du Ministère des Solidarités et de la Santé. Cette plateforme sera ouverte aux différents acteurs (ex : collectivités, préfets, ARS²) dans leur périmètre de compétence, après avoir signé une charte de confidentialité. Ces données contribueront à valoriser de façon intégrée les données locales et nationales, obtenues dans les eaux usées et sur les populations humaines, afin de mieux comprendre la dynamique de l'épidémie et d'orienter éventuellement les plans d'action à l'échelle des territoires (ex : recherche des sources de contamination dans les réseaux, campagnes de sensibilisation des populations, orientation des programmes de criblage etc.) en coordination avec les ARS.

- **Accès aux données pour la recherche scientifique** : dans ce cadre, Obépine prend la forme d'un GIS (groupement d'intérêt scientifique) sous l'égide du MESRI. Les données traitées par Obépine ont vocation à irriguer la recherche et seront ainsi également accessibles à des chercheurs ou des équipes de chercheurs qui présenteront au GIS des demandes en précisant les objectifs recherchés. Après validation et signature par ces chercheurs de la charte de confidentialité, ils auront accès aux données au travers de la plateforme du ministère de la santé, ils pourront les croiser avec d'autres données d'intérêt et pourront publier les résultats de leur recherche en citant Obépine pour avoir donné accès aux données. Les travaux que ces équipes voudront divulguer, quelle qu'en soit la forme, ne pourront en aucun cas associer le nom de la collectivité aux travaux publiés sans accord écrit de la collectivité en question.
- **Communication**
 - o Obépine et les signataires de la charte s'engagent à ne communiquer aucune information tirée (même en partie) de ces données (voie de presse) sans l'accord écrit des collectivités concernées.
 - o Les signataires s'engagent à ne communiquer aucune donnée brute (c.à.d non validée /contextualisée par Obépine).

Vos engagements : Quelle que soit la raison ou le moyen par lesquels vous accédez aux données acquises par ou issues du réseau Obépine, les signataires s'engagent à ne divulguer aucun résultat permettant d'identifier la collectivité en lien la STEU associée sans l'autorisation écrite de la collectivité concernée. Cet engagement vaut pour les résultats journaliers et les résultats historiques.

Nos engagements : Nous nous engageons à valider et contextualiser au mieux de nos connaissances les résultats bruts provenant de l'analyse des échantillons de la station et à vous donner accès aux données validées et contextualisées. Nous nous engageons à ne pas divulguer de façon publique (exemple par voie de presse) le statut des échantillons issus des stations, en particulier nous nous assurerons que les entités ayant accès à ces données signent la charte ci-jointe. Obépine, par un dialogue constant avec les opérateurs, les collectivités et les laboratoires conventionnés, s'engage à apporter une expertise technique et scientifique pour la conduite du projet et l'utilisation des résultats à des fins de recherche académique.

À

le .. / .. / 2020

Nom, Prénom

Qualité

Signature

¹ La contextualisation consiste en particulier :

- à se baser sur des protocoles d'analyses validés et inter-comparés
- à considérer les charges virales positives dans le cadre d'une série d'analyses réalisées au cours du temps
- à prendre en compte le fonctionnement spécifique de la STEU ainsi que les données météorologiques sur la période précédant la collecte
- à intégrer – quand les données sont accessibles – des commentaires liés aux variations de population (tourisme ..) ou d'activités (industrie saisonnière)
- ainsi que d'autres éléments sanitaires, statistiques,

² Ces données interviendront, au niveau régional (préfet, ARS etc.) en sus des indicateurs classiques suivis (taux d'incidence, taux de positivité, nombre de clusters, données hospitalières locales etc.)

Charte en direction des collectivités en charge d'une station sentinelle (ou d'une station « fille »)

COVID-19 : suivre l'épidémie dans nos eaux usées pour mieux protéger nos populations

Le suivi de l'épidémie de COVID-19 – liée au virus SARS-CoV2 - est encore trop souvent limité à des données épidémiologiques recueillies chez les patients. Ces éléments sont essentiels mais ils ne reflètent qu'imparfaitement la dynamique de l'épidémie dans la population : en effet, la majorité des personnes infectées amplifient le virus et le transmettent, mais elles ne sont pas systématiquement identifiées car, pour beaucoup, les formes d'infection sont asymptomatiques ou peu symptomatiques. Par ailleurs, le virus est activement transmis plusieurs jours avant l'apparition des signes cliniques, quand ils apparaissent. Enfin, il est vraisemblable que de nombreuses personnes présentant des signes évocateurs de COVID-19 ne suivent pas l'intégralité des démarches requises à la recherche du virus.

Bien que le SARS-CoV2 soit un virus respiratoire, il peut être présent en grandes quantités dans le tube digestif et être excrété dans les selles — pendant plusieurs semaines parfois — et ce très vite après l'infection. Cette particularité a permis aux équipes du réseau Obépine, pour la première fois au monde, de démontrer que la quantification du génome viral dans les eaux usées permet d'anticiper la dynamique de l'épidémie dans les populations, une étude conduite sur des stations d'épuration parisiennes. D'autres équipes, en Espagne et en Italie notamment, ont confirmé que la présence du virus dans les eaux usées pouvait précéder de plusieurs semaines la détection de cas de COVID-19 dans la population.

La quantification du SARS-CoV2 dans les eaux usées est soutenue par l'Académie des technologies, l'Académie des Sciences et l'Académie Nationale de Médecine. Cette approche se met actuellement en place dans de nombreux pays occidentaux.

Obépine : impliquer tous les acteurs pour traquer l'épidémie sur le territoire national via l'analyse des eaux usées

Le réseau Obépine a été créé en avril 2020 par des chercheurs et des enseignants-chercheurs afin de définir un plan de lutte intégré contre l'épidémie de COVID-19 s'appuyant sur l'analyse des eaux usées. Ce réseau fait intervenir aujourd'hui des opérateurs publics et privés (Veolia, Suez, SIAAP, Saur...), des collectivités territoriales, des Agences de l'eau et des laboratoires experts dans une volonté commune d'exploiter les eaux usées pour analyser la circulation du SARS-CoV2 sur le territoire national.

Soutenues par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, les actions d'Obépine sont désormais coordonnées à l'échelle nationale au sein d'un comité interministériel qui réunit également des représentants du Ministère des Solidarités et de la Santé, du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de la Transition Écologique.

Quels objectifs ?

Obépine a reçu pour mission de déployer un « Réseau Sentinelles » national. Une première phase de modélisation a permis d'identifier – à partir des caractéristiques de plus de 20 000 stations d'épuration réparties sur notre territoire – un panel d'environ 150 stations choisies en raison de caractéristiques particulières (taille, localisation, bassin versant, nature des effluents, zone touristique éventuelle...). Nous souhaitons recueillir les données de charge virale SARS-CoV2 dans les eaux usées de ces 150 stations et analyser ces données dans le cadre d'un suivi épidémiologique intégré, local et national. Comme pour tout sondage, ces 150 stations représentent un « panel représentatif » que nous devons confirmer. C'est pourquoi, nous avons associé pour chacune des 150 stations « **sentinelles** », 10 stations « filles » que nous pourrions analyser secondairement si une station sentinelle se révélait positive.

Quelle organisation ?

Nous souhaitons impliquer au plus près les collectivités en charge des STEU (Station de Traitement des Eaux Usées), les opérateurs qui en assurent le suivi et les laboratoires qui effectueront les analyses.

La station d'épuration qui relève de votre périmètre a été identifiée comme une station « Sentinelles » (resp. « fille ») potentielle. Nous vous proposons donc, si vous en acceptez le cadre (voir charte de participation jointe), de nous aider à l'intégrer dans le plan de surveillance proposé par Obépine.

Votre contribution au réseau est, vous l'aurez compris, un acte important pour analyser l'épidémie à SARS-CoV2 et un moyen potentiellement déterminant pour lutter contre la dissémination du virus, notamment en prévision d'une période automno-hivernale qui pourrait, on le pressent déjà, marquer un rebond de la circulation virale.

- **Production des données** : en collaboration avec le gestionnaire de la station, nous nous proposons de travailler à un dispositif d'analyse au long cours (resp. de vérification et de consolidation des données) des eaux usées intégrant – autant que possible – deux analyses hebdomadaires (resp. des analyses ponctuelles en cas d'évolution

de la circulation virale dans la station mère associée). Si vous acceptez que votre station rejoigne le dispositif, les analyses devront être conduites dans un laboratoire d'analyse conventionné par Obépine (la convention vise à garantir la production des données dans le cadre de protocoles validés par des Essais Inter-Laboratoires, ce qui permettra d'établir une analyse croisée de l'ensemble des données produites à l'échelle nationale et une meilleure interprétation des résultats : la contextualisation¹).

- **Analyse des résultats** : les résultats seront transmis par le laboratoire d'analyses à Obépine qui se chargera de leur validation technique et de leur mise en contexte sur une plateforme informatique sécurisée du réseau Obépine, une étape clef qui s'inscrira – si nécessaire - dans le cadre d'un échange avec les opérateurs et les laboratoires. Les données validées et contextualisées par Obépine seront transmises aux organismes qui auront commandité les analyses. Les données contextualisées seront également déposées sur une plateforme informatique sécurisée du Ministère des Solidarités et de la Santé. Cette plateforme sera ouverte aux différents acteurs (ex : collectivités, préfets, ARS²) dans leur périmètre de compétence, après avoir signé une charte de confidentialité. Ces données contribueront à valoriser de façon intégrée les données locales et nationales, obtenues dans les eaux usées et sur les populations humaines, afin de mieux comprendre la dynamique de cette épidémie et d'orienter éventuellement les plans d'action à l'échelle des territoires (ex : recherche des sources de contamination dans les réseaux, campagnes de sensibilisation des populations, orientation des programmes de criblage etc.) en coordination avec les ARS.
- **Accès aux données**
 - o Financement intégral via le réseau Obépine : les collectivités dont les stations sont suivies par Obépine (mères et filles) acceptent d'être officiellement identifiées comme contributeur du réseau (information publique). Elles pourront accéder aux données contextualisées via le serveur du ministère (information confidentielle) et participer avec d'autres acteurs de santé publique à la définition des actions les plus appropriées.
 - o En cas de co-financement : les collectivités qui participent au financement de l'opération recevront les données contextualisées directement par Obépine et auront également accès au serveur du ministère (information confidentielle) pour participer avec d'autres acteurs de santé publique à la définition des actions les plus appropriées.
 - o Afin de respecter la confidentialité des informations, les collectivités n'auront accès qu'aux données les concernant.
- **Communication**
 - o Obépine et les signataires de la charte s'engagent à ne communiquer aucune information tirée (même en partie) de ces données (voie de presse) sans l'accord des collectivités concernées.
 - o Les signataires s'engagent à ne communiquer aucune donnée brute (c.à.d non validée /contextualisée par Obépine).

Vos engagements : Vous acceptez que le nom et position de la station soient rendus publics et, en particulier, portés à la connaissance des chercheurs du réseau Obépine, ainsi qu'à celles des autorités compétentes. Vous acceptez que des prélèvements soient effectués en temps normal 2 fois par semaine (resp. lorsque cela est nécessaire avec une fréquence maximale de 2 fois par semaine, sur une période de 4 semaines consécutives environ), avec une augmentation de la fréquence si la situation le nécessite. Vous vous engagez à ne pas rendre publics (voie de presse notamment) les résultats bruts des analyses, mais seulement les résultats validés et contextualisés. Vous nous indiquez le nom et les coordonnées de la personne qui, à votre niveau, pourra accéder aux données concernant votre collectivité. Charge à cette personne de retransmettre les informations pour organiser l'action appropriée en coordination éventuellement avec les autres acteurs de santé publique. Vous vous engagez à informer les maires des communes et éventuellement le ou là président(e) de la communauté d'agglomération raccordées à votre station.

Nos engagements : Nous nous engageons à valider et contextualiser au mieux de nos connaissances les résultats bruts provenant de l'analyse des échantillons de la station et à vous donner accès aux données validées et contextualisées. Nous nous engageons à ne pas divulguer de façon publique (exemple par voie de presse) le statut des échantillons issus de votre station, en particulier nous nous assurerons que les entités ayant accès à ces données signent la charte ci-jointe. Obépine, par un dialogue constant avec les opérateurs, les collectivités et les laboratoires conventionnés, s'engage à apporter une expertise technique et scientifique pour la conduite du projet et l'utilisation des résultats à des fins de recherche académique.

¹ La contextualisation consiste en particulier :

- à se baser sur des protocoles d'analyses validés et inter-comparés
- à considérer les charges virales positives dans le cadre d'une série d'analyses réalisées au cours du temps
- à prendre en compte le fonctionnement spécifique de la STEU ainsi que les données météorologiques sur la période précédant la collecte
- à intégrer – quand les données sont accessibles – des commentaires liés aux variations de population (tourisme ..) ou d'activités (industrie saisonnière)
- ainsi que d'autres éléments sanitaires, statistiques,

² Ces données interviendront, au niveau régional (préfet, ARS etc.) en sus des indicateurs classiques suivis (taux d'incidence, taux de positivité, nombre de clusters, données hospitalières locales etc.)